



## Quelles sont mes droits , svp !

Par  **david69220**, le **17/03/2009** à **10:34**

Mon ex amie a fait un credit a son nom pour l'achat d'une voiture que nous aurions en commun. Elle n'ayant pas le permis a cette epoque, la carte grise et l'assurance ont ete etablie a mon nom. Aujourd'hui soit 1an et demi apres notre rupture elle me demande soit de lui restituer le vehicule soit de rembourser le credit. Ce vehicule m'etant indispassble pour travailler , je voudrai savoir qu'elle recour et quelle droit eventuelle j'aurai. Merci de vos reponse. cordialement